

**ORDRE DU JOUR DE LA COMMISSION DE CONCERTATION DU
DAGORDE VAN DE OVERLEGCOMMISSIE VAN
26/09/2019**

1. 09:00 - CK

Dossier 17360 - Demande de l'A.S.B.L. Centre scolaire Adrien Val Duchesse pour rénover la cour de récréation, construire un préau et régulariser les emplacements de stationnement en zone de recul, boulevard du Souverain 201.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 29/08/2019 au 12/09/2019 pour les motifs suivants :

- application de l'art. 155 §2 du COBAT (dérogation à un PPAS)
- dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)

2. 09:30 - CK

Dossier 17322 - Demande de Monsieur et Madame Damien et Delphine THOMAS-KAHNES pour créer une extension à l'arrière du 1^{er} étage d'une maison unifamiliale, rue Georges Huygens 24.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 29/08/2019 au 12/09/2019 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction), art.6 (toiture - hauteur) et art.11 (aménagement de la zone de recul) du titre I du RRU
- dérogations aux articles 3 (zone de recul et zone latérale non-aedificandi - jardinet) et 4 (zone de recul et zone latérale non-aedificandi - clôtures et avant-corps) du Règlement Communal sur les Bâtisses

3. 10:00 - RW

Dossier 17073 - Demande de Monsieur Patrick DELVAUX pour mettre en conformité une maison unifamiliale, avenue des Traquets 36.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 29/08/2019 au 12/09/2019 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture - hauteur) du titre I du RRU
- dérogation à la prescription A, 2 du plan particulier d'affectation du sol n° 8 (gabarit)
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

-
4. 10:25 - **RW**
Dossier 17335 - Demande de Monsieur Alain LEMERCIER pour mettre en conformité une maison unifamiliale, avenue de l'Eglise Saint-Julien 45.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 29/08/2019 au 12/09/2019 pour les motifs suivants :

- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture - hauteur) du titre I du RRU

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)

-
5. 10:50 - **RW**
Dossier 17381 - Demande de ERICSSON pour implanter une nouvelle station de mobilophonie Orange : remplacer un poteau d'éclairage par un lightpole d'une hauteur de 25 m, avec 3 antennes, 1 faisceau hertzien et le candélabre d'éclairage, placer les armoires techniques nécessaires au bon fonctionnement de la station dans un local technique enterré, chaussée de Tervuren.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 29/08/2019 au 12/09/2019 pour le motif suivant :

- Art. 149 al.2 : demandes soumises à une évaluation appropriée des incidences du projet ou installation sur un site Natura 2000

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (bien classé ou en cours de classement depuis max 2 ans)

-
6. 11:10 - **CK**
Dossier 17284 - Demande de Monsieur et Madame Oliver & Catherine VADI-VANHEER pour mettre en conformité une maison unifamiliale, avenue de la Tanche 38.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 29/08/2019 au 12/09/2019 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture - hauteur) du titre I du RRU
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

-
7. 11:30 - **CK**
Dossier 17318 - Demande de Madame Caroline LOUVEAUX pour transformer et agrandir une maison unifamiliale, boulevard du Triomphe 122 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 29/08/2019 au 12/09/2019 pour les motifs suivants :

- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture – hauteur - lucarnes) du titre I du RRU

8. 14:00 - **RW**

Dossier 17170 - Demande de Madame Coralie CRUCQ pour réaliser un bardage isolé sur un mur mitoyen sur les façades arrière et latérale, avenue des Frères Goemaere 34.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 29/08/2019 au 12/09/2019 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.3 (implantation de la construction - mitoyenneté), art.11 (aménagement de la zone de recul), art.12 (aménagement des zones de cours et jardins) et art.13 (maintien d'une surface perméable) du titre I du RRU
- dérogations aux articles 3 (zone de recul et zone latérale non-aedificandi - jardin) et 4 (zone de recul et zone latérale non-aedificandi - clôtures et avant-corps) du Règlement Communal sur les Bâtisses

9. 14:30 - **CK**

Dossier 17323 - Demande de Madame Charlotte LEGRAND pour étendre et transformer une maison unifamiliale, avenue Walckiers 69.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 29/08/2019 au 12/09/2019 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture - hauteur) du titre I du RRU
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

10. 15:00 – **CK - TB**

Dossier 17146 - PE/1359 - Demande de la S.A. MANNES MOBILITY BRUSSELS pour démolir et reconstruire un grand commerce spécialisé (concession automobile) et des bureaux (application de l'article 177/1 du CoBAT), chaussée de Wavre 2245A.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 29/08/2019 au 12/09/2019 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.7 (implantation - constructions isolées) et art.12 (aménagement des zones de cours et jardins) du titre I du RRU
- application de la prescription particulière 4.5.1° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)
- application de la prescription particulière 4.2. du PRAS (affectation du premier étage aux commerces et au commerce de gros)
- application de l'art. 147 du COBAT: demande soumise à rapport d'incidence (garages, emplacements couverts où sont garés des véhicules à moteur (parcs de stationnements couverts, salles d'exposition ...) comptant de 25 à 200 véhicules automobiles ou remorques)
- Art. 149 al.2 : demandes soumises à une évaluation appropriée des incidences du projet ou installation sur un site Natura 2000

- application de l'art. 124 du COBAT (MPP à la demande de l'IBGE dans le cadre d'un permis mixte)
- application de la prescription particulière 16.a14 du PRAS (transformation - reconstruction entraînant un accroissement >20% volume bâti d'une construction existante dans la zone)
- application de l'art. 147 du COBAT: implantation commerciale d'une surface commerciale nette supérieure à 1.000 m², en ce compris l'ensemble des cas de modification importante de l'activité commerciale visés sous le 5° de l'article 4/2
- 1B : article 40 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- 1B : article 41 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement

11. 15:40 - **RW**

Dossier 17324 - Demande de Madame Ludivine BIARENT pour mettre en conformité et isoler la façade arrière d'une maison unifamiliale, avenue des Canaris 37.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 29/08/2019 au 12/09/2019 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture - hauteur) du titre I du RRU
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

12. 16:00 - **RW**

Dossier 17325 - Demande de Monsieur et Madame Abdelmajid MERKACHI - HAMMAS pour construire une extension sur deux étages et aménager un balcon en façade arrière d'une maison unifamiliale, clos des Pommiers Fleuris 58.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 29/08/2019 au 12/09/2019 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et 6 (toiture - hauteur) du titre I du RRU
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
